

Coincé sous un convoyeur



Septembre 2000.

Un ouvrier entre en contact avec un angle rentrant formé par un rouleau porteur et la courroie d'un convoyeur. Il est entraîné jusqu'à la taille.

Que s'est-il passé ?

Dans une usine qui fabrique du carton, deux travailleurs, un homme et une femme, viennent tout juste de commencer leur travail. Ils sont chargés du nettoyage des convoyeurs qui servent à acheminer le bran de scie vers des lessiveurs où il sera transformé. Comme la courroie de l'un des convoyeurs était mal centrée, une grande quantité de bran de scie s'est répandu sur le sol. Armés de pelles et de balais, les deux ouvriers entreprennent d'enlever tous les matériaux se trouvant par terre. Ils les déposent sur le tapis du convoyeur, qui fait 120 mètres sur 1,2 mètre et qui est toujours en marche. Tout arrêt de plus de 15 minutes entraînerait un arrêt de la production en aval. Le nettoyage se fait donc sans l'arrêt du mastodonte.

Les pelles et les balais ne permettent pas de nettoyer toute la surface sous le convoyeur. Un grattoir en métal à long manche est disponible, mais il se trouve dans une roulotte située à environ 500 mètres. La travailleuse propose de nettoyer une autre section jusqu'à la pause. Ensuite, ils pourront ramener le grattoir et terminer la tâche. Son collègue n'est pas d'accord. Il veut terminer le travail immédiatement. Pendant que, dos tourné, elle ramasse du bran de scie avec sa pelle, le travailleur s'introduit partiellement sous le convoyeur. Son cri la fait sursauter. L'homme est coincé entre la courroie et un rouleau porteur. Elle tire sur la corde d'arrêt d'urgence, mais il est déjà trop tard...

Qu'aurait-il fallu faire ?

On ne doit jamais tenter de nettoyer un convoyeur s'il n'est pas à l'arrêt et cadenassé. Si cette condition ne peut être respectée, il faut empêcher l'accès aux angles rentrants ou à toute pièce en mouvement présentant un danger. Idéalement, un convoyeur doit être conçu de façon à interdire l'accès à des zones dangereuses. Le *Règlement sur la santé et la sécurité du travail* précise qu'une « machine doit être conçue et construite

de manière à rendre sa zone dangereuse inaccessible, à défaut de quoi celle-ci doit être munie de protecteurs ».

Il faut également s'assurer que le type de convoyeur et de courroie est adapté à la production, de manière à minimiser le nombre d'interventions de maintenance. En fait, le parcours complet du convoyeur doit être conçu de façon à réduire le débordement des charges transportées. Plus particulièrement aux points de chargement, de déchargement et de transfert.

Enfin, tous les ouvriers appelés à travailler à proximité d'un convoyeur doivent être informés des règles de sécurité à suivre. Et on doit s'assurer que ces directives sont bien respectées. Quant aux opérateurs et préposés à la maintenance qui ont à travailler sur un convoyeur, ils doivent recevoir une formation appropriée. ○

Julie Mélançon

Pour en savoir plus

Sécurité des convoyeurs à courroie : guide de l'utilisateur (DC 200-16227)

Sécurité des convoyeurs à courroie : guide du concepteur (DC 200-16226, à venir).

Nos personnes ressources : Yvon Papin, conseiller, André Turcot, ingénieur, tous deux de la Direction de la prévention-inspection de la CSST.

Illustration : Ronald Durepos